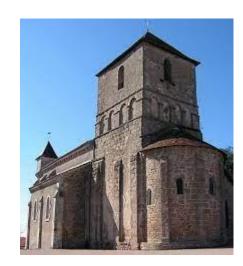
## **EGLISE SAINT-MARTIAL DE LA COMMUNE**

#### **AVANT TRAVAUX**





### **APRES TRAVAUX**





En 2021, la commune d'AUGIGNAC a lancé la restauration extérieure et intérieure de l'église de la commune.

Afin d'encourager la commune à mettre en valeur son patrimoine, une dotation de 13 000 € pourrait être obtenue de la part de la FONDATION DU PATRIMOINE si nous continuions la souscription de collecte de dons lancée il y a quelques mois.

Pour obtenir cette subvention exceptionnelle pour la commune, les dons doivent avoir atteint 5 % minimum du montant HT des travaux.

A ce jour, les dons ont permis de récolter 4 228 € mais il manque encore environ 4 300 € pour pouvoir obtenir la subvention exceptionnelle de 13 000 € de la FONDATION DU PATRIMOINE.

Faute de quoi cette subvention sera perdue pour la commune.

Pour rappel, les dons bénéficient de 66 % de réduction d'impôts sur le revenu et 60 % au titre de l'impôt sur les sociétés.

Si vous souhaitez participer, vous pouvez faire un don :

Via le lien suivant : <a href="https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/eglise-saint-martial-a-augignac">https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/eglise-saint-martial-a-augignac</a>

Ou imprimer le bon de souscription ci-dessous

# FONDATION

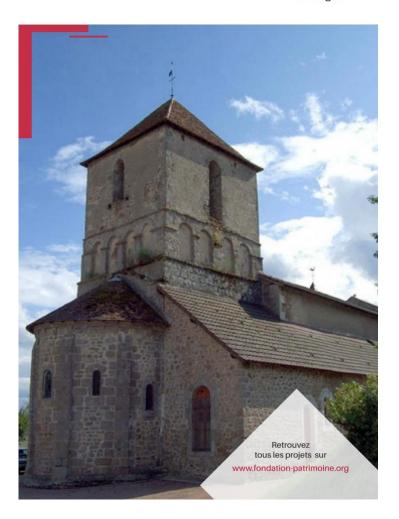
PATRIMOINE



POUR LA RESTAURATION DE

# l'Eglise Saint-Martial à Augignac

Dordogne



## **BON DE SOUSCRIPTION**

# Dui, je fais un don pour aider la restauration de

## l'Eglise Saint-Martial à Augignac

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine, si la collecte dépasse la part restant à la charge du porteur de projet ou si le projet de restauration n'aboutissait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription ou n'était pas conforme au programme de travaux validé initialement.

#### Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/74472 ou en flashant le QR code ci-contre. Je télécharge mon reçu fiscal directement sur mon compte donateur.



#### Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bon de souscription accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine

l'Eglise Saint-Martial à Augignac

| Le montant de mon d            | €                              |                                   |
|--------------------------------|--------------------------------|-----------------------------------|
| Nom ou Société :               |                                |                                   |
| Adresse:                       |                                |                                   |
| Code postal:                   | Ville :                        |                                   |
| E-mail:                        |                                |                                   |
| Téléphone :                    |                                |                                   |
| Le recu fiscal vous sera adres | ssé par e-mail et établi à l'i | attention de l'émetteur domicilié |

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail et établi à l'attention de l'émetteur domicilie à l'adresse figurant sur le chèque.\*

## ▶ Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Pour l'année en cours, au titre de l'impôt :

□ sur le revenu □ sur la fortune immobilière □ sur les sociétés

| Exemples de dons                                      | 50€  | 200€ | 500€  |
|---|--|------|-------|
| Coût réel après réduction                             | 17 €   | 68€  | 170 € |
| de l'impôt sur le revenu                              | (Réduction d'impôt à hauteur de 66 % du don et dans la limite de 20 % du revenu imposable)   |      |       |
| Coût réel après réduction                             | 12,5 €   | 50€  | 125€  |
| de l'impôt sur la fortune<br>immobilière              | Réduction d'impôt à hauteur de 75 % du don<br>dans la limite de 50 000 € (cette limite est<br>atteinte lorsque le don est de 66 666 €) |      |       |
| On the real name and disasting                        | 20 €   | 80€  | 200€  |
| Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés | Réduction d'impôt de 60 % du don et dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires HT   |      |       |

<sup>\*</sup>Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre  $\square$